

COMMUNIQUE DE PRESSE
Luxembourg, le 19 juin 2017

LuxFLAG lance un nouveau label « Green Bond »

LuxFLAG, Luxembourg Finance Labelling Agency, lance un nouveau label pour des obligations vertes qui sera attribué, après une évaluation rigoureuse, à des obligations éligibles qui financent des projets durables. L'agence internationale et indépendante étend ainsi ses activités de labellisation à un éventail élargi d'instruments financiers, comptant sur son expertise dans la certification de fonds d'investissements durables actifs dans la microfinance, l'environnement, ESG (environnement, social, gouvernance) et le financement climatique.

Pour renforcer la crédibilité et avancer un développement durable au sein du marché des obligations vertes, les investisseurs ont besoin de s'assurer que les revenus issus des obligations sont investis selon leur stratégie et selon des principes d'obligations vertes. Les émetteurs, à leur tour, doivent efficacement communiquer les attributs de leurs obligations à la communauté des investisseurs. La transparence, la précision et la confiance sont des exigences critiques pour des investissements dans le marché dynamique des obligations vertes. LuxFLAG fixe un seuil approprié par la mise en place de stricts critères d'éligibilité afin de permettre au marché une confiance et responsabilité nécessaire pour des investissements verts et durables dans le marché des capitaux.

« Le marché des obligations vertes se développe rapidement et nécessite une grande transparence et des preuves que les revenus sont utilisés que pour des projets verts. En ligne avec ses autres initiatives vertes, le gouvernement luxembourgeois soutient activement le label « Green Bond » de LuxFLAG, une certification transparente de très haute qualité qui permet de convaincre les investisseurs d'investir dans des produits verts. » dit **S.E. Pierre Gramegna, ministre des Finances**.

S.E. Carole Dieschbourg, ministre de l'Environnement, ajoute: *« Le gouvernement luxembourgeois reste fermement engagé dans les mesures internationales en faveur du climat et l'Accord de Paris. Avec une contribution de 120 millions EUR de 2014 à 2020, ce qui correspond à 215 EUR par habitant, le Luxembourg est un des plus grands donateurs en termes relatifs. Ce montant inclut une contribution annuelle de 5 millions EUR au Fonds Vert pour le Climat, représentant une contribution d'environ 10 EUR/habitant/an et un total de 35 millions EUR. Le label « Green Bond » de LuxFLAG joue un rôle clé pour aider à établir des standards forts dans le marché afin de soutenir les flux de finance verte. »*

Pour obtenir le label, les obligations vertes doivent rapporter sur des indicateurs de performance qualitatifs et quantitatifs quant à l'utilisation des recettes et doivent non seulement fournir une évaluation externe ex-ante mais s'engager aussi pour des rapports ex-post réguliers. Par ailleurs, l'obligation verte doit consentir à la transparence en suivant des standards internationalement reconnus comme les Green Bond Principles ou ceux de la Climate Bonds Initiative. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies doivent être considérés dans l'utilisation des recettes et une politique d'exclusion doit être appliquée.

« La Banque Européenne d'Investissement était le premier émetteur mondial d'obligations vertes il y a dix ans et reste le plus grand émetteur depuis lors. La BEI reconnaît la contribution cruciale que la transparence et la prise de responsabilités joue pour garantir la confiance des investisseurs dans les obligations vertes. La certification par une partie tierce est élémentaire pour renforcer l'intérêt des investisseurs dans des produits d'investissement durable et nous félicitons LuxFLAG pour son nouvel engagement renforçant l'analyse des obligations vertes dans le marché. » confirme **Jonathan Taylor, vice-président de la Banque Européenne d'Investissement**.

Thomas Seale, président de LuxFLAG, commente : *« LuxFLAG étend ses activités avec le lancement du nouveau label, comptant sur une longue expérience dans la finance durable. Le label vise à faire face à*



tout opportunisme et à renforcer l'intégrité environnementale au sein du marché des obligations vertes. Nous visons à améliorer la confiance et la transparence en établissant des exigences très rigoureuses. Le label LuxFLAG aide à différencier des obligations vertes autoproclamées d'offres de marché véritablement vertes. »

LuxFLAG va procéder à une analyse des demandes entrantes selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». Les décisions d'octroi du label seront prises tous les trimestres.

LuxFLAG fait partie intégrante du double objectif stratégique du gouvernement luxembourgeois et des partenaires de l'industrie de contribuer de manière crédible dans la lutte internationale contre le réchauffement climatique et d'établir et de positionner le Luxembourg comme un centre international du financement climatique. Le label « Green Bond » est la quatrième initiative issue de la Luxembourg Climate Finance Task Force après le lancement de la plateforme financement climatique Luxembourg-BEI, la Bourse verte LGX et le label « Climate Finance » de LuxFLAG. Le Ministère des Finances, le Ministère du Développement durable et des Infrastructures et le Ministère des Affaires étrangères et européennes soutiennent activement LuxFLAG dans sa mission de promouvoir une finance durable.

Pour de plus amples informations sur les critères d'éligibilité et la procédure de demande du label, veuillez visiter notre site www.luxflag.org.



Pour plus de détails, veuillez contacter:

Julie Didier
Marketing & Communication Manager
julie.didier@luxflag.org
Tel: +352 22 30 26 57